

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5768>



Conférences : 9 et 10 mai 2019

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Stages syndicaux - Stages syndicaux des années passées -



Date de mise en ligne : lundi 1er avril 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

En raison du mouvement de grève du 9 mai, la conférence du 9 mai est annulée.

Pour le 10 mai, un problème organisationnel a obligé le SNUIPP à déplacer la conférence de Laurence de Cock sur le créneau horaire de 9h à 12h et à placer sur le créneau 13h30 à 16h30 une conférence : "Les pratiques enseignantes en faveur de l'égalité de sexes" avec Gaël Pasquier.

– Jeudi 9 mai de 13h30 à 16h30 : « S'approprier la prescription pour durer dans le métier : un enjeu de santé au travail » avec Dominique Cau-Bareille. **(Conférence annulée en raison de la grève du 9 mai)**

– Vendredi 10 mai de 13h30 à 16h30 : « Enseigner l'histoire est un sport de combat » avec Laurence De Cock.

En collaboration avec nos collègues du SNUIPP-FSU (premier degré) qui organisent leur université de printemps les 9 et 10 mai 2019, nous avons décidé d'ouvrir deux des conférences aux enseignants du second degré. Ces deux conférences ont été déclarées comme des stages syndicaux pour permettre aux enseignants du second degré de bénéficier d'une autorisation d'absence pour assister à l'une ou l'autre de ces conférences.

Nous vous invitons à faire connaître cette initiative à vos collègues et/ou amis.

Conférences

9 mai : « S'approprier la prescription pour durer dans le métier : un enjeu de santé au travail »

10 mai : « Enseigner l'histoire est un sport de combat »

snes
fsu 58

9 et 10 mai à Nevers
Château des Loges (rue de Marzy)

Cher(e) collègue,

Nos collègues du SNUIPP-FSU (premier degré) organisent leur université de printemps les 9 et 10 mai 2019. Avec leur accord, nous avons décidé d'ouvrir deux des conférences aux enseignants du second degré. Ces deux conférences ont été déclarées comme des stages syndicaux pour permettre aux enseignants du second degré de bénéficier d'une autorisation d'absence pour assister à l'une ou l'autre de ces conférences.

Jeudi 9 mai de 13h30 à 16h30 : « S'approprier la prescription pour durer dans le métier : un enjeu de santé au travail » avec Dominique Cau-Bareille.
Maîtresse de conférence en ergonomie à l'université de Lyon 2, elle enseigne à l'Institut d'études du travail de Lyon et mène ses recherches au sein du laboratoire Education, culture et langage. Avec les réformes fréquentes au gré des changements de ministre, les enseignants s'engagent dans des processus de changements permanents sans aucune validation de la pertinence des réformes. Il est donc essentiel de penser les pratiques enseignantes en dehors des injonctions (...) Avoir de la distance à l'égard des discours institutionnels et conserver une autonomie de pensée pour durer dans le métier." (tiré de la Revue de la Recherche sur l'Éducation de l'INRP de l'Université de Lyon)

Vendredi 10 mai de 13h30 à 16h30 : « Enseigner l'histoire est un sport de combat » avec Laurence De Cock.
Professeure d'histoire-géographie de lycée, formatrice dans l'académie de Versailles, elle est également enseignante associée à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP). Concrètement comment enseigner sérieusement l'histoire ? "C'est une très vaste question. On a tous en nous, enseignants et pédagogues, une professionnalité qui doit être reconnue (...) L'enseignant, tel un chef, riche de compétences pour à partir d'un texte peu inspirant, les programmes, créer son chef d'œuvre unique, sa séance d'apprentissage. Des compétences qui passe chez les historiens pour les connaissances, et consistes au contact de pédagogues qui alimentent sa réflexion sur la relation pédagogique élève-enseignant, il s'agit donc de penser conjointement contenus et pratiques." (tiré de la Revue de la Recherche sur l'Éducation)

Pour participer à chacune de ces conférences, vous serez obligatoirement libérés de vos cours sans obligation de rattrapage et avec maintien du traitement (droit à formation syndicale : 12 jours par an).
Chaque enseignant peut ou non peut participer à cette journée. Pour cela, il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence (à droit (voir verso) avant le 9 avril auprès de votre chef d'établissement et d'envoyer séparément le bulletin d'inscription par courrier ou mail au SNES Nevers (snes-nevers@sjpn.snes.edu)

Présentation des conférences

Chaque personnel de l'Éducation Nationale syndiqué ou non peut participer à cette journée (chaque fonctionnaire et non titulaire a droit à 12 jours de formation syndicale par an). Pour cela il suffit de :

– déposer la demande d'autorisation
d'absence de droit **avant le 9 mai** auprès de
votre chef d'établissement :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>

Modèle de demande d'autorisation d'absence (modifiable) et coupon d'inscription

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Modèle de demande d'autorisation d'absence (pdf) et coupon d'inscription

– et d'envoyer le bulletin d'inscription par courrier (cf bulletin figurant dans la plaquette complète) ou mel à snes-nievre@dijon.snes.edu (cliquer sur l'adresse pour ouvrir un mel d'inscription dans votre logiciel de courrier électronique)